

Compte rendu AG Juin 2014

Membres du conseil d'administration : Présents : Jacques Leron, Delphine Lobry, Sébastien Vasson, Elisabeth Goetgueluck, Daniel Claisse, Sophie Sébastien, Charlotte Basquin, Frédéric Majik, Blandine Lacombed, Nathalie Acthergal, Cécile Buzin

Excusés : Samuel Guidez Absents : Pascal Tabary, Bertrand Grière

Personnalités présentes : M Guy Bricout Maire de Caudry et M Frédéric Bricout (délégué) M Deconinck Michel : référent LNPC arbitrage

QUORUM : Il était de 8 membres, 19 membres sont recensés en début de séance, l'Assemblée peut donc délibérer.

Le président Jacques LERNON souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes à l'AG et fait une mise au point sur le comportement inadmissibles de certains parents vis-à-vis de nos jeunes arbitres.

1) ADOPTION DU COMPTE RENDU AG 2013 Vote : Adopté à l'unanimité

2) RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE Vote : Adopté à l'unanimité

3) LE PASSE Financier : Vote : Adopté à l'unanimité

Monsieur Le Maire ayant un emploi du temps chargé, l'assemblée aborde les diverses questions Sébastien VASSON souhaite faire une parenthèse sur la notion de matelas financier qu'il souhaite ne pas confondre avec un fond de roulement nécessaire du fait du versement tardif de la subvention municipale et en en profite pour demander à M le Maire le montant qui sera versé au club. Monsieur le Maire : « La subvention sera versée prochainement et je suis heureux d'apprendre qu'il y aura une équipe senior garçon la saison prochaine et que celle-ci ne reprendra pas au plus petit niveau. Je souhaite donc que nous nous réunissions prochainement pour en discuter. » Sébastien VASSON rappelle les faits de ce qui s'est passé en septembre avec les seniors garçons, les frais que le club a engagé pour les inscrire et que le fait qu'il n'y a pas eu d'équipe cette saison n'est pas de la responsabilité des dirigeants.

Technique : Vote : Adopté à l'unanimité

Sportive : Intervention de M Benoit Chaillet qui souhaite faire taire les différents bruits concernant son arrêt. Vote : Adopté à l'unanimité

Arbitrage : M Michel Deconinck référent de la ligue Nord pas de Calais remet le label Bronze obtenu par le club sur l'année 2013 et rappelle combien il est important d'avoir une école d'arbitrage. Vote : Adopté à l'unanimité

Développement : Vote : Adopté à l'unanimité

4) RECOMPENSES

- L'équipe moins 11 Filles pour son titre de championne du Nord - Sébastien Cathelain, Jean Charles Samoens et Stéphane Carron pour leur investissement au cours de la saison passée - Les Jeunes arbitres pour leur investissement et notamment Mathilde Tavernier et Hadrien Ego pour l'obtention de leur carte d'arbitre jeune.

5) AVENIR

- Projet club : Vote : Adopté à l'unanimité

- Projet technique, sportif arbitrage et développement : Vote : adopté à l'unanimité

- Budget prévisionnel et tarif : Sébastien VASSON explique avoir réalisé un budget prévisionnel reprenant le montant de la subvention municipal allouée en 2013 puisqu'à ce jour il n'a toujours pas connaissance du montant qui sera versé pour 2014

Vote : Adopté à l'unanimité

6) QUESTIONS DIVERSES ET INTERVENTIONS DES ELUS.